

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 21 novembre 2018
N° de dossier : 115805.00200/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : PLANIFICATION DE L'AUDIENCE
HQD - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2019-2020
R-4057-2018

Me Dubois,

En réponse à votre correspondance du 12 novembre 2018, la FCEI dépose par la présente les informations relatives à la planification de l'audience dans le dossier cité en rubrique.

Le témoin ordinaire sera Antoine Gosselin, analyste.

Le temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve est d'environ 30 - 45 minutes.

Le temps prévu par panels est comme suit :

- Panel 1 – Présentation de la demande tarifaire, hausse tarifaire demandée, modifications aux principes réglementaires, revenus requis, investissements, autres revenus et indicateurs de qualité du service : 15 minutes.
- Panel 2 – Propositions relatives au mécanisme de réglementation incitative (MRI) : 15 minutes; et
- Panel 3 – Prévision des ventes, approvisionnements, coûts évités et tarifs : 30 minutes.

Le temps prévu pour contre-interroger les autres intervenants est d'environ une heure.

Le soussigné prévoit une argumentation de trente (30) minutes.

Veuillez agréer, Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel
AT/mb